



Une **évaluation des compétences** vous aidera à simplifier votre parcours vers l'inscription en ciblant vos besoins.

Accélérez votre carrière d'infirmière au Nouveau-Brunswick

En tant qu'infirmier(ère) formé(e) à l'étranger (IFE), nous vous encourageons à explorer une voie d'accès à l'inscription plus personnalisée et potentiellement plus rapide auprès de l'Ordre de la pratique infirmière du Nouveau-Brunswick (OPINB), en réalisant une évaluation des compétences avec Inspire Global Assessment.

Effectuer une évaluation des compétences avec Inspire permettra de mettre en évidence vos forces actuelles et d'identifier si des domaines éducatifs ou une expérience supplémentaire pourraient être nécessaires, plutôt que de vous inscrire à un programme complet de formation transitoire. Cette approche peut rendre votre parcours d'inscription plus efficace, ciblé et économique.

Comment cela fonctionne:

- 1. Faites une demande d'inscription auprès de l'OPINB et recevez des instructions sur les prochaines étapes.
- 2. Complétez une évaluation des compétences avec Inspire.
- 3. Recevez un rapport personnalisé de performance détaillant vos points forts et les éventuelles lacunes.
- 4. Collaborez avec l'OPINB pour élaborer une approche sur mesure afin de combler les lacunes identifiées — si nécessaire.

Pourquoi passer l'évaluation Inspire ?



Une approche personnalisée

L'évaluation met en évidence les compétences spécifiques que vous possédez déjà ainsi que celles qui nécessitent un développement supplémentaire.



Réduction des exigences en matière de formation

Gagnez du temps ! Vous pourriez n'avoir à suivre que certains cours ciblés plutôt qu'un programme complet. Évitez les formations inutiles et progressez plus rapidement vers l'inscription et la pratique.



Reconnu par l'AIBN

Inspire Global Assessments est le seul **fournisseur approuvé** d'évaluations de compétences pour les infirmiers(ères) formé(e)s à l'étranger qui souhaitent s'inscrire auprès de l'Ordre de la pratique infirmière du Nouveau-Brunswick (OPINB).



Évaluations intégrées

Les évaluations Inspire peuvent fournir des rapports de performance pour les compétences des infirmiers(ères) autorisé(e)s (IA) et des infirmiers(ères) auxiliaires autorisé(e)s (IAA). Vous pourriez ainsi être admissible à travailler comme IAA pendant que vous complétez les exigences supplémentaires nécessaires pour l'inscription en tant qu'IA.